

## **VASES D'EXPANSION A MEMBRANE**

Les prescriptions et obligations du cahier des charges 105/90 art. C5§1 sont d'application à condition d'apporter les compléments suivants:

Le vase est en acier et est laqué par électrolyse. Il est doté d'une membrane maintenue par un anneau de serrage. Le volume situé sous la membrane est rempli d'azote. Du fait de la compressibilité du coussin d'azote, le volume ainsi créé permet de recueillir de l'eau provenant de l'installation de chauffage central.

Le vase possède côté eau un raccord soudé sur lequel se trouve un filet extérieur type gaz. Côté azote, une soupape vissée est disposée dans un renforcement dans le vase. Elle est dotée d'une protection en plastique afin d'empêcher que des personnes non habilitées n'y touchent.

Il faut pouvoir isoler le vase afin de contrôler la pression de gonflage alors que l'installation est en fonctionnement. Un groupe de raccordement de même dimension que l'arrivée d'eau du vase et composé d'une vanne d'isolement et d'un robinet de vidange doit être monté avant le vase d'expansion. Le groupe de raccordement doit pouvoir être verrouillé en position ouverte. Pour les raccords de gros diamètre, une vanne d'isolement et un robinet de vidange doivent être installés. La vanne d'isolement doit être de même dimension que l'arrivée d'eau du vase et être montée avant le vase d'expansion. Elle doit pouvoir être verrouillée en position ouverte. Le robinet de vidange doit être installé entre la vanne d'isolement et le vase.

La capacité du vase d'expansion doit être calculée par le souscripteur sur base de la capacité de l'installation, de la hauteur statique de l'installation et de la différence entre la température maximale et la température minimale régnant dans l'installation. Une feuille de calcul détaillée reprenant la capacité totale, la pression de gonflage et pression régnant dans la système doit être apportée par l'entrepreneur au chef de chantier avant que la commande du système d'expansion puisse être passée.